



- Tracé officiel de La Vélodyssée*
- Déviation de La Vélodyssée du 24 juin au 4 juillet : 26,4 km*
- Déviation depuis Marennes par bateau passeur: 6,4 km*
- Déviation depuis La Tremblade Giratoire bateaux en papier : 3,2 km*
- Zone de chantier interdite au public : 0,8 km entre parking de La Lède et La Grande Côte*